

Recrutement d'un consultant national chargé de l'évaluation des mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en cours au ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

Location :	Lomé, TOGO
Application Deadline :	13 septembre 2016
Type of Contract :	Contrat Individuel /National
Languages Required :	Français
Duration of Initial Contract :	30 jours ouvrables
Date du début de la mission	Octobre 2016

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail clarification.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Background

L'aggravation de la situation de l'emploi des jeunes caractérisée ces dernières années par l'accroissement des taux de chômage et de sous-emploi qui sévissent surtout dans la catégorie des jeunes a contraint les pouvoirs publics à inscrire la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au cœur des priorités nationales du Togo.

Cette priorité a été réaffirmée dans la SCAPE qui définit la promotion de la jeunesse et l'emploi des jeunes comme un levier important pour soutenir l'accélération de la croissance et la réduction de la pauvreté.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a lancé plusieurs initiatives destinées à accompagner et soutenir la création et le développement de Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) capables de générer des emplois productifs pour répondre aux besoins d'insertion socioéconomique des jeunes à l'échelle nationale.

Les problèmes auxquels les différents mécanismes devraient s'attaquer sont tous liés au manque de compétences entrepreneuriales et aux difficultés des jeunes pour accéder au capital de démarrage de leur projet de création d'entreprise.

A ce titre, leurs interventions sont conçues pour répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes femmes et hommes par la formation et l'accès aux services financiers et non-financiers ;
- accroître significativement l'accès des jeunes entrepreneurs à la micro finance par des activités d'offre de produits financiers adaptés par les institutions bancaires/financières, d'éducation financière des jeunes et de promotion des bonnes pratiques entrepreneuriales.

Au nombre des initiatives, l'on peut citer celles portées par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Il s'agit principalement du fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) du programme d'appui au développement à la base (PRADEB) et du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ).

Après plusieurs années de mise à l'épreuve de ces différentes initiatives, il est important pour le ministère de mesurer leur contribution sur le développement de l'esprit d'entreprendre et la création de microentreprises par les jeunes afin d'entreprendre des mesures correctives éventuelles et des perspectives en matière de promotion de l'entrepreneuriat.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un consultant national chargé de procéder à une évaluation de l'efficacité des trois principales initiatives en cours au sein du Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes en terme de nombre de jeunes formés, de nombre d'entreprises créées, d'accompagnement post création et de contribution à la réduction du chômage des jeunes dans le pays.

Objectifs de la mission

Le but de la présente évaluation est d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des actions des mécanismes publics de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Par ailleurs, l'évaluation devra permettre d'apprécier la pertinence des dispositifs à permettre une évaluation d'impact. Elle se limite uniquement à quelques initiatives portées par le ministère chargé de la jeunesse et de l'emploi des jeunes notamment, le FAIEJ, le PRADEB et le PPEJ.

Sur cette base, l'évaluation devra fournir des recommandations appropriées afin de mettre en œuvre les ajustements nécessaires, s'il y a lieu, pour assurer le succès de ces initiatives, mais aussi une appréciation de la pertinence de leur conception, de leurs stratégies d'intervention et de leurs performances.

Etendue de l'évaluation

L'évaluation couvrira la période comprise entre 2013 et 2015 afin d'évaluer les résultats atteints par chaque mécanisme et d'apprécier la satisfaction des bénéficiaires et des différents acteurs par rapport à leurs interventions. Elle sera conduite dans toutes les régions du pays auprès des jeunes bénéficiaires, auprès des unités techniques en charge de leur mise en œuvre et des différents partenaires impliqués.

La présente évaluation passera en revue, les critères de pertinence, d'adéquation stratégique, de validité de la conception de l'intervention, d'efficacité et d'efficience, les difficultés, contraintes et opportunités. En d'autres termes, l'évaluation devra fournir au ministère un aperçu sur les performances de chacune des trois initiatives sur la période ciblée, les insuffisances et tous les éléments qui ont une influence positive ou négative sur l'atteinte des objectifs qui ont milité en faveur de leur création.

Duties and Responsibilities

Au terme de l'évaluation, il est attendu du consultant un rapport consolidé d'évaluation portant sur les différents aspects contenus dans les termes de référence, notamment :

- la pertinence et l'adéquation de la stratégie des différentes initiatives,
- leur pertinence au regard d'une évaluation d'impact,
- les progrès en termes d'efficacité et d'efficience,
- les leçons apprises,
- les recommandations pertinentes pour la suite de la mise en œuvre, etc..

Méthodologie

Cette évaluation fera usage de la combinaison des approches qualitative et quantitative. Elle se fera conformément aux bonnes pratiques en matière de collecte des données et de leur analyse, y compris le traitement triangulaire des sources d'information, l'approche comparative, la prise en compte de tous les principaux acteurs comme source d'information et au besoin l'échantillonnage.

Elle devra combiner une analyse documentaire, une enquête auprès des bénéficiaires, des entretiens individuelles ou groupées avec les parties prenantes ainsi qu'une observation directe le cas échéant.

Le consultant retenu devra proposer de façon plus détaillée ou mieux appropriée au ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le cas échéant, comment l'évaluation sera conduite.

Required Skills and Experience

Le ou la consultant(e) national(e) doit être titulaire d'un diplôme d'études universitaires, BAC+5 au moins, en sciences économiques, sciences sociales, en management des entreprises ou équivalent, avoir une maîtrise parfaite du français et justifier d'une bonne expérience (5 ans au moins) en matière d'évaluation des programmes et/ou projets.

Une solide expérience dans l'un des domaines suivants serait un atout majeur :

- Analyse et/ou gestion des projets de développement dans les pays en développement ;
- Développement des entreprises, en particulier les MPME, les coopératives et les institutions de micro finance ;
- Développement des stratégies de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté ;

Le consultant national sera appuyé dans sa mission par un cadre de la direction de la planification, des études et de la mobilisation des ressources du ministère.

Durée du contrat

Le consultant national bénéficiera d'un contrat portant sur une durée de trente (30) jours de travail incluant les travaux préparatoires, les travaux de terrain et la rédaction du rapport.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants:

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références;

Formulaire P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse :

<http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/operations/jobs.html>

Une Proposition Financière : Contrats forfaitaires

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est demandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières, les honoraires, le nombre de jours de travail prévus, et tout autre frais nécessaire à l'exécution de la mission.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Evaluation : analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

La pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante:

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points sur 70 seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale ($NG = Nt + Nf$).

Le marché sera attribué au consultant dont la soumission aura obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

- Avoir un diplôme d'études universitaires, BAC+5 au moins, en sciences économiques, sciences sociales, management des entreprises ou équivalent ;

Expériences :

- Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière d'évaluation des programmes et/ou projets ;

Langue :

Maîtrise du Français comme langue de travail. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Avoir une bonne connaissance des programmes et projet de développement, essentiellement dans les domaines de création d'emploi **(15 pts)**
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences dans le domaine d'évaluation des programmes et projets de développement **(25 pts)**

- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR **(30 pts)**

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé), au plus tard le **13 septembre 2016**. La mention « consultant national chargé de l'évaluation des mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en cours au ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé.